

2025



Programme d'accompagnement  
de la parole des victimes en justice

# FORMATION AVOCAT PROGRAMME CALLIOPE

Accompagner la parole des victimes en justice

**CAVAC**  
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS

**ALEXIS  
DANAN**  
ensemble protégeons  
L'ENFANT

## Qu'est-ce que le protocole Calliope ?

Le programme Calliope s'adresse à **toutes personnes mineures ou majeures en état de vulnérabilité**, ayant été victimes ou témoins de violences et devant être entendues par la justice.

L'objectif est de **faciliter, de renforcer la crédibilité de leur parole**, en favorisant un témoignage solide et une expérience judiciaire positive. Cette prise en charge comprend **l'acquisition de compétences** essentielles au témoignage, l'utilisation d'outils pour l'aborder sereinement et une familiarisation avec le système judiciaire.

Les **faits ne sont pas abordés dans le cadre du programme** afin de garantir une absence totale de suggestibilité et de prévenir la répétition du récit d'événements traumatisants.

Ce protocole est un **complément** au travail des avocats afin de préparer différemment les victimes.

### Exemples de compétences :

- Etre capable de corriger l'interlocuteur
- Etre capable d'avancer à son rythme
- Etre capable de ne pas se faire déstabiliser
- Etre capable de demander plus de précisions sur des questions trop générales

Ce programme est le fruit d'un partenariat **exclusif** entre le CAVAC de l'Outaouais au Québec et l'ANCVAD

## Objectifs de la formation

- **Adapter** leur écoute à l'égard des mineurs et des adultes en état de vulnérabilité ;
- **renforcer** leur capacité à poser des questions claires, précises dans le contexte stressant des investigations et des jugements ;
- **accompagner** la gestion du stress des victimes ;
- **recevoir** les mineurs victimes de manière plus sereine.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les étapes de développement de l'enfant et l'adolescent ;
- comprendre la symptomatologie des victimes d'abus, de violences (physiques, psychologiques, sexuelles) et les effets traumatisques de celles-ci ;
- repérer, prévenir et accompagner par une connaissance des symptômes ;
- prendre en compte les ressources de l'environnement, de l'entourage dans la (re)création d'un environnement affectif stable ;
- appréhender et s'approprier les différentes approches et prises en charge possibles de l'enfant et de son entourage ;
- comprendre la place et le rôle des parents dans le soutien à la personne ;
- mettre en œuvre les différentes étapes d'accompagnement d'un témoin (questionnaires sur les craintes les plus courantes comme la peur de ne pas être cru, questionnaire sur les connaissances juridiques etc.) ;
- développer les compétences de la personne en vue de son témoignage ;
- exercer ses compétences sans se substituer aux autres professionnels ;
- connaître et respecter le cadre déontologique et éthique de l'accompagnement.

### Méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques, pratiques et méthodologiques.

### Supports pédagogiques :

Variés, ludiques, mises en situation, échanges autour de situations pratiques et des expériences des participants.

### Formateurs/animateurs :

Formateurs formés au protocole d'accompagnement sur les 4 jours  
Temps d'animation communs avec une avocate durant les 4 jours de formation

**Durée :4 jours**

#### Lieu de formation :

- Centre de formation
- Possibilité de formation sur site pour les formations en intra

**Tarif : 600€/ personne**

**Dates de formation : du 15 au 18 décembre 2025**

**Prérequis de la formation :** Avocats

### Les outils de la formation



### Modalités d'évaluation :

Une évaluation des aptitudes est réalisée à l'issue de la formation par le biais d'un dossier personnel transmis en formation et d'une grille d'évaluation et permet la délivrance d'un certificat de réalisation.

# Le parcours type de la formation



## Jour 1

Fondements de Calliope, état des lieux de la parole de l'enfant, notions de droit, psychologie de l'enfant et victimologie, explication détaillée du programme d'accompagnement

- Ouverture et temps d'échanges communs avec les 3 animateurs (associatif et avocat)
- Comprendre les étapes de développement de l'enfant et de l'adolescent
- Connaître les droits fondamentaux des enfants
- Comprendre la symptomatologie des enfants et adolescents victimes d'abus, de violences (physiques, psychologiques, sexuelles) et les effets traumatisques de celles-ci
- Repérer, prévenir et accompagner par une connaissance des symptômes
- Prendre en compte les ressources de l'environnement, de l'entourage dans la (re)création d'un environnement affectif stable pour l'enfant

## Jour 2

Alternance d'explication détaillée du programme et de mise en pratique

- Appréhender et s'approprier les différentes approches et prises en charge possibles de l'enfant et de son entourage
- Comprendre la place et le rôle des parents dans le soutien à l'enfant
- Mettre en œuvre les différentes étapes d'accompagnement de l'enfant témoin
- Développer les compétences de l'enfant en vue de son témoignage
- temps commun d'échange avec les 3 animateurs et retours sur les besoins particuliers (associatif et avocat)

## Jour 3

Alternance d'explication détaillée du programme et de mise en pratique

- Renforcer la mise en œuvre des différentes étapes d'accompagnement de l'enfant témoin
- Développer les compétences de l'enfant en vue de son témoignage
- Exercer ses compétences sans se substituer aux autres professionnels
- Connaître et respecter le cadre déontologique et éthique de l'accompagnement
- S'exercer à l'accompagnement
- temps commun d'échange avec les 3 animateurs et retours sur les besoins particuliers (associatif et avocat)

## jours 4

optionnel selon les besoins

- Suivi personnalisé proposé selon les besoins des apprenants avec les 3 animateurs de la formation (associatif et avocat)

## Temps 5

- Invitation aux temps d'analyse de pratique